BOISGIRARD-ANTONINI

PARIS - NICE

Atelier Jean-Paul BARRAY

Paris - Drouot, salle 16 - jeudi 6 novembre 2014



Madame, Monsieur,		
Si vous désirez recevoir notre proch	ain catalogue par email :	
☐ Argenterie - Bijoux	☐ Tableaux Modernes et Contemporains	☐ Livres
☐ Art d'Orient et Archéologie	☐ Dessins et Tableaux Anciens	☐ Céramiques et Verreries
■ Boules Presse-papiers	☐ Jouets - Aviation	☐ Mobilier et Objets d'Art
☐ Art Déco	■ Marine et Voyages	☐ Vins
☐ École de Paris	☐ Extrême-Orient	□ Tous catalogues
Vauillaz nous indiquar votra adressa	internet:	⋒
Toomoz 11000 marquer voire datesse		O

À retourner à l'Étude :

BOISGIRARD-ANTONINI

1, rue de la Grange-Batelière - 75009 Paris

ou enregistrez vous directement sur notre site : www.boisgirard.com

BOISGIRARD ANTONINI

Atelier Jean-Paul BARRAY [1930-2012]

Gouaches et huiles sur papier Huiles sur toile

site internet : jeanpaulbarray.fr

jeudi 6 novembre 2014 à 14 heures drouot - salle 16

9 rue Drouot - 75009 Paris tél.: +33(0)1 48 00 20 16



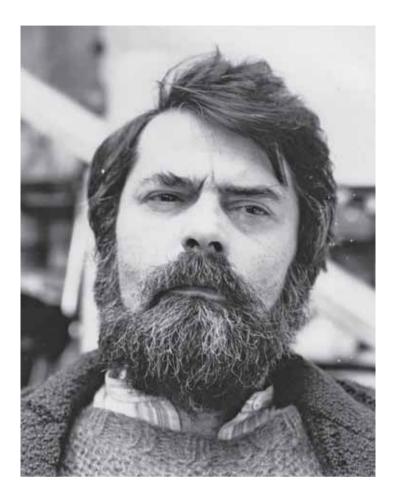
expositions publiques: mercredi 5 novembre octobre 2014 de 11 h à 18 h jeudi 6 novembre 2014 de 11 h à 12 h

Commissaires-Priseurs habilités : Isabelle Boisgirard et Pierre-Dominique Antonini

1 rue de la Grange-Batelière - 75009 Paris - tél. : +33(0)1 47 70 81 36 - fax : +33(0)1 42 47 05 84 mail: boisgirard@club-internet.fr

www.boisgirard.com





Que cette rétrospective vente du travail de Jean-Paul à Drouot nous invite à un voyage dans le paysage d'un demi-siècle de création en peinture et design.

C'est une occasion pour partager ensemble le moment où une vie et ses engagements prennent leur sens dans la grande histoire de l'art de notre temps.

Nous sommes fiers d'avoir exposé en 1978 dans notre galerie Meubles et fonction son œuvre de peintre prolongée d'une présentation de ces derniers prototypes de mobilier : cela démontre bien les différentes facettes de son talent.

Il est juste que ces œuvres soient reconnues et conservées au fonds national d'art contemporain...

Son amitié, sa culture, sa modestie et son optimisme sans faille ont fait de lui un personnage hors normes.

Pierre et Alice Perrigault

Tean-Paul Barray est né à Saint-Étienne le 16 décembre 1930. Très tôt il peint les paysages du massif central et de Provence qu'il parcourt à vélo. Après des études classiques chez les Jésuites, il prépare l'école des arts et métiers de Saint-Étienne et s'intéresse au théâtre.

Il rencontre Jean Dasté et participe aux tournées de la compagnie de Saint-Étienne. Il y rencontrera aussi Jean Bazaine qui réalise les décors. Après plusieurs voyages en Italie et en Angleterre, il s'inscrit en architecture aux beaux-arts de Lyon et y fréquente l'atelier de taille directe qu'il pratique également chez un sculpteur sur pierre.

À 19 ans, il expose pour la première fois et décide de se consacrer à la peinture. Deux ans plus tard, il est invité par la galerie Grange pour une exposition personnelle.

Il s'installe à Paris et travaille pour Le Corbusier et Wogenscky, puis chez Technès où il dirige l'équipe maquette pour Roger Tallon. Jean-Paul Barray se lie d'amitié avec Edouard Albert avec qui il collaborera sur le projet de la faculté de Jussieu. Il ne cesse pour autant de peindre et d'exposer.

Biennale de Paris, Salon de mai, galerie Greuze, expositions personnelles à la galerie Marcelle Dupuis, à la galerie Mazarine... La peinture est son autre famille : il ouvre son atelier à Yves Klein, y réalise des sculptures pour César ainsi que d'autres avec Guy de Rougemont. François Arnal l'invite à rejoindre l'Atelier A. C'est le début d'une autre aventure, le design. Airborne, Boffinger, Jansen... diffuseront ses créations.

Jean-Paul Barray continue de peindre. Invité dans le show-room de Meubles et fonctions par son ami Pierre Perrigault, il y expose de façon plus confidentielle et se constitue une clientèle amicale et professionnelle Gilles Debray, Gerard Feldzer, Sacha Ketoff, Andrée Putman, Berthie Urvatter...

Jean Prouvé, parrain de l'ENSCI, le recommande à Jean-Louis Monzat directeur de l'école en ces termes : « Artiste, il peint. Artisan, dans le meilleur sens du terme, il ne cesse d'inventer, et ses créations sont surprenantes de qualité. Qu'il s'agisse de mécanique, de modèles d'architecture, voire d'aviation, je suis, comme beaucoup d'autres, qui le connaissent, personnellement, en admiration ». Jean-Paul Barray intègre donc l'ENSCI. Responsable du studio matériaux, il fut auprès de 15 promotions d'élève bien plus que cela. Lorsqu'il quitte l'école et Paris pour le Perche, il transforme un silo à grain et y installe son atelier.

Expositions:

- Exposition personnelle galerie l'oiseau-lyre en 1949 Lyon
- Exposition personnelle galerie Grange en 1951 Lyon
- Exposition collective galerie Bellechasse en 1958 Paris
- Exposition à la première édition de la Biennale de Paris en 1959 Paris
- Exposition personnelle galerie Marcelle Dupuis Paris
- Exposition au Salon de mai en 1961 Paris
- Exposition galerie Mazarine en 1963 Paris
- Exposition collective galerie Greuze en 1964 Paris
- Exposition collective à la Galerie Entremonde en 1965 Paris
- Exposition personnelle galerie Art form 1978 Paris
- Exposition personnelle chez Meuble et Fonction 1988 Paris
- Exposition personnelle galerie Ångköket 1988 Göteborg
- Exposition personnelle chez Meubles et Fonction 1990 Paris
- Exposition Château saint Jean 2001 Nogent Le Rotrou

Collections et achats:

- Elf Aquitaine 1963
- ELF Gabon
- SNPA 1968
- BNP 1970
- Fonds National d'art contemporain 1980
- Chambre syndicale des banques populaires 1988

- Groupe Foncier Habitat 1989
- Collection Urvater
- Musée Miami

Bibliographie:

- Le mobilier français (1965-1979) par Gilles de Bure. Éditions du Regard (1983) ; ISBN: 2-903370-10-9.
- Le mobilier du XX^e siècle, Dictionnaire des créateurs par Pierre Kjellberg.

Éditions de l'amateur (1996) ; ISBN-10: 2859171770, ISBN-13: 978-2859171773.

 Dictionnaire international des arts appliqués et du design par Arlette Barré-Despond.
Éditions du Regard (1996); ISBN-10:2841050246,

ISBN-13: 978-2841050246.

- Pierre Perrigault, l'architecte du mobilier 1950-2000 Rigueur et passion - par Diane Saunier. Meubles et fonction Édition (2000); ISBN. 2-9515595-0-X.
- Atelier A Rencontre de l'art et de l'objet par Françoise Jollant-Kneebone et Chloé Braunstein.Norma Éditions (2003) ; ISBN 2-9009283-81-X.
- Le design fait école l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle - par Gilles de Bure. Collection Découvertes Gallimard (2007) ISBN: 9782070338825

Gouaches et huiles sur papier

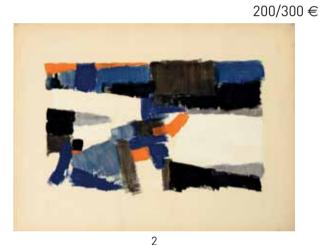


1 Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm

200/300 €

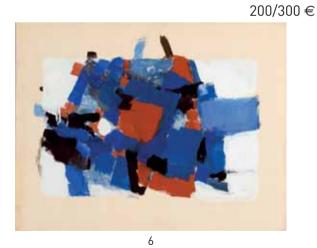


2 Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm



5 Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm

Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm



6 Gouache sur papier, datée 1959 51 x 67 cm

200/300 €

200/300€

200/300 €



Gouache sur papier, circa 1960 7 50 x 65 cm



10 Gouache sur papier, circa 1960 51 x 67 cm

200/300 €



200/300 €

200/300 €

Gouache sur papier, circa 1960 8 51 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960 11 51 x 67 cm

200/300€



9 Gouache sur papier, circa 1960 43 x 67 cm



12 Gouache sur papier, circa 1960 42 x 54 cm

250/300 € 200/300 €



Gouache sur papier, circa 1960 13 51 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960 16 51 x 67 cm

200/300€



200/300€

200/300 €

200/300 €

Gouache sur papier, circa 1960 14 51 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960 17 42 x 54 cm

200/300 €



Gouache sur papier, circa 1960 15 51 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960 18 51 x 67 cm

200/300 €



Gouache sur papier, circa 1960 19 50 x 65 cm



Gouache sur papier, circa 1960 22 51 x 67 cm

250/300 €

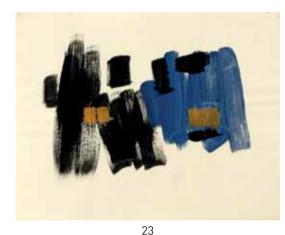


200/300 €

250/300 €

23

Gouache sur papier, circa 1960 20 40 x 67 cm



Gouache sur papier, circa 1960

42 x 64 cm 200/300€



Gouache sur papier, circa 1960 21 50 x 70 cm



Gouache sur papier, circa 1960 24 51 x 67 cm

250/300 € 250/300 €



Gouache sur papier, circa 1960 25 50 x 65 cm



28 Huile sur papier, circa 1990 51 x 67 cm

300/400€



200/300 €

200/300 €

Gouache sur papier, circa 1970 26 51 x 67 cm



Huile sur papier, circa 1960 29 40 x 67 cm

300/400€



27 Gouache sur papier, circa 1970 51 x 67 cm



30 Gouache sur papier, circa 1970 51 x 67 cm

200/300 € 200/300 €

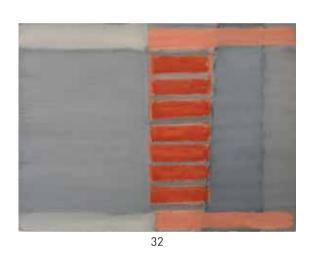


31 Huile sur papier, circa 1990 55 x 76 cm

33

Huile sur papier, circa 1990 55 x 76 cm

300/400 €



300/400 €

300/400€

32 Huile sur papier, circa 1990 57 x 75 cm



34 Huile sur papier, circa 1990 54 x 76 cm

300/400€



Huile sur papier, circa 1980 57 x 75 cm

300/400 €





Huile sur papier, circa 1990 65 x 51 cm 36

300/400€

37 Huile sur papier, circa 1990 76 x 55 cm

300/400 €

Huile sur papier, circa 1990 76 x 55 cm 38

300/400€

Huiles sur toile





39 Huile sur toile, datée 1980 73 x 92 cm

800/1 000 €

41 Huile sur toile, circa 1970 70 x 113 cm

1 000/1 200 €





40 Huile sur toile, circa 1950 46 x 65 cm

800/1 000 €

42 Huile sur toile, circa 1950 50 x 72 cm





45

Huile sur toile, circa 1950 43 41 x 27 cm

300/400 €

Huile sur toile, datée 1959 45 55 x 46 cm

600/800€





Huile sur toile, circa 1950 44 24 x 35 cm

300/400€

Huile sur toile, circa 1970 27 x 35 cm 46

300/400€





Huile sur toile, circa 1980 47 46 x 38 cm

300/400€

Huile sur toile, circa 1990 49 41 x 33 cm

300/400 €





48 Huile sur toile, circa 1950 33 x 41 cm

300/400€

50 Huile sur toile, circa 1950 38 x 46 cm

300/400€





51 Huile sur toile, circa 1990 70 x 70 cm

600/800€

53 Huile sur toile, circa 1990 40 x 40 cm

400/500€





52 Huile sur toile, circa 1970 22 x 27 cm

300/400€

54 Huile sur toile, circa 1980 40 x 40 cm

400/500 €



55 Huile sur toile, circa 1950 73 x 50 cm



57 Huile sur toile, circa 1990 41 x 33 cm

600/800€

600/800€



56 Huile sur toile, circa 1990 55 x 46 cm



Huile sur toile, datée 1959 55 x 46 cm 58

600/800€ 600/800€ 59 Huile sur toile, circa 1980 50 x 50 cm

600/800€



59



60



60 Huile sur toile, circa 1970 27 x 35 cm

300/400€

Huile sur toile, circa 1950 91 x 73 cm



62



65

Huile sur toile, circa 1950 62 40 x 80 cm

600/800€

600/800€

Huile sur toile, circa 1950 65 40 x 80 cm

600/800€



63 Huile sur toile, circa 1950 40 x 80 cm



Huile sur toile, circa 1950 66 40 x 80 cm

600/800€



64 Huile sur toile, circa 1950 38 x 61 cm



67 Huile sur toile, circa 1970 33 x 55 cm

600/800€ 600/800€



68

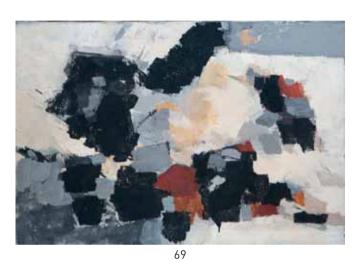
68 Huile sur toile, circa 1950 65 x 90 cm



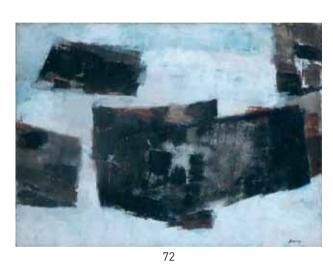
71

71 Huile sur toile, circa 1960 60 x 120 cm

800/1 000€



69 Huile sur toile, circa 1950 50 x 73 cm



72 Huile sur toile, circa 1950 40 x 80 cm

800/1 000 €



70 Huile sur toile, circa 1950 50 x 80 cm



73 Huile sur toile, circa 1950 54 x 81 cm

800/1 000 €

800/1 000 €

800/1 000 €



Huile sur toile, circa 1950 74 50 x 73 cm



Huile sur toile, circa 1950 77 46 x 55 cm

800/1 000 €



Huile sur toile, circa 1950 75 33 x 46 cm



Huile sur toile, circa 1950 78 33 x 46 cm

300/400€

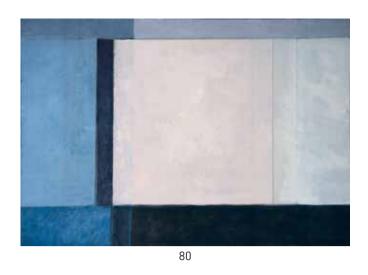


Huile sur toile, circa 1950 76 50 x 80 cm



Huile sur toile, circa 1960 79 50 x 80 cm

800/1 000 €





80 Huile sur toile, circa 2000 81 x 116 cm

1 000/12 00 €

Huile sur toile, circa 2000 89 x 116 cm

1 000/1 200 €





Huile sur toile, datée 1981 90 x 59 cm

800/1 000 €

Huile sur toile, circa 1990 50 x 50 cm



84 Huile sur toile, circa 2000 120 x 120 cm 1 200/1 500 €



Huile sur toile, datée 1991 85 110 x 110 cm 1 200/1 500 €





86 Huile sur toile, circa 1980 30 x 30 cm

300/400 €

Huile sur toile, datée 1982 30 x 30 cm

400/500€



Huile sur toile, circa 2000 40 x 40 cm 89

89 Huile sur toile, circa 1990 46 x 65 cm

600/800€





Huile sur toile, datée 1978 90 60 x 90 cm

800/1 000 €

Huile sur toile, circa 1980 92 80 x 80 cm

800/1 000 €





Huile sur toile, circa 1990 73 x 92 cm 91

Huile sur toile, circa 1990 70 x 113 cm 93

800/1 000€

1 000/1 200 €







96 Huile sur toile, circa 1980 80 x 80 cm

800/1 000 €



95 Huile sur toile, circa 1990 62 x 82 cm



97 Huile sur toile, circa 1990 60,5 x 60 cm

800/1 000 €

800/1 000 €

1 000/1 200 €



98 Huile sur toile, datée 1988 114 x 146 cm

1 500/1 600 €



101

99 Huile sur toile, circa 1980 60 x 60 cm

101 Huile sur toile, circa 2000 90 x 90 cm

800/1 000 €

1 000/1 200 €



102

100 Huile sur toile, circa 1990 92 x 73 cm

102 Huile sur toile, circa 1990 60 x 60 cm

1 000/1 200 €

103 Huile sur toile, circa 1980 146 x 114 cm

1 200/1 500 €



103



104 Huile sur toile, circa 1970 130 x 89 cm

1 200/1 500 €

104



105 Huile sur toile, circa 1980 116 x 89 cm

1 000/1 200 €



106

106 Huile sur toile, circa 1950 70 x 140 cm

1 000/1 200 €



108



107 Huile sur toile, circa 1980 60 x 81 cm

1 000/1 200 €

108 Huile sur toile, circa 1950 61 x 46 cm



109

109 Huile sur toile, circa 1960 114 x 146 cm

1 200/1 500 €



110

110 Huile sur toile, circa 1980 114 x 146 cm

1 200/1 500 €



111 Huile sur toile, circa 1950 38 x 46 cm

April

114

114 Huile sur toile, circa 1950 27 x 41 cm

300/400 €



300/400 €

800/1 000 €

112 Huile sur toile, circa 2000 73 x 116 cm



115 Huile sur toile, datée 1957 50 x 73 cm

800/1 000 €



113 Huile sur toile, circa 1950 24 x 35 cm



116 Huile sur toile, circa 1950 40 x 80 cm

300/400 € 600/800 €



117 Huile sur toile, circa 1950 89 x 146 cm

1 500/1 600 €





118 Huile sur toile, circa 1980 92 x 73 cm

1 000/1 200 €

120 Huile sur toile, circa 2000 92 x 73 cm

1 000/1 200 €





119 Huile sur toile, circa 1980 54 x 65 cm

800/1 000 €

121 Huile sur toile, circa 1950 50 x 65 cm



122 Huile sur toile, circa 1950 89 x 146 cm

1 500/1 600 €



123



1 000/1 200 €



125 Huile sur toile, circa 1950 73 x 50 cm

800/1 000 €



124 Huile sur toile, circa 2000 73 x 92 cm

800/1 000 €



126 Huile sur toile, circa 1990 73 x 92 cm



127 Huile sur toile, circa 1960 130 x 162 cm

1 500/1 800 €



128 Huile sur toile, datée 1962 113 x 113 cm

1 200/1 500 €



129 Huile sur toile, circa 1960 88 x 146 cm

1 200/1 500 €

conditions de vente et enchères

Boisgirard - Antonini est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité Boisgirard - Antonini agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre Boisgirard - Antonini et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Boisgirard - Antonini se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description.

Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif, notamment en ce qui concerne les œuvres encadrées

c) Les indications données par Boisgirard - Antonini sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ainsi que verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

 d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 - La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de Boisgirard - Antonini, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles

Boisgirard - Antonini se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Boisgirard - Antonini se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Boisgirard - Antonini.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente.

Toutefois Boisgirard - Antonini pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Boisgirard - Antonini ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) Boisgirard - Antonini ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution d'un ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Boisgirard - Antonini se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. f) Boisgirard - Antonini dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Boisgirard - Antonini se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots

En cas de contestation Boisgirard - Antonini se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après réglement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra réglement.

3 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

 b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Boisgirard - Antonini pourra utiliser des moyens vidéos.
Les photos du catalogue ne sont pas contractuelles.

En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Boisgirard - Antonini ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

4 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Boisgirard - Antonini ne pourrá être tenu pour responsable des conditions de la préemption pour l'État français.

5 - L'exécution de la vente

delà de 550 000 Euros.

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de l'Union européenne : Les frais seront dégressifs par tranche et par lot, de 20,90 % + TVA (soit 25 % TTC) jusqu'à 550 000 Euros, et de 15.50 % + TVA (soit 18.53 % TTC) au-

Les lots précédés d'un ♦ faisant l'objet d'une vente judiciaire seront vendus par M^o Pierre-Dominique Antonini et les frais seront de 12 % HT (soit 14,352 % TTC).

Ces frais seront précisés avant la vente.

En cas de règlement par Carte Bleue étrangère, la Maison de Vente Boisgirard - Antonini facturera 1 % en sus du montant de l'adjudication.

2) Les lots suivis d'un * seront assujettis à la TVA supplémentaire de 7 % s'ils restent en France ou en Union européenne

La TVA à l'import peut être rétrocédée à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne dans les deux mois qui suivent la vente.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

- L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces: jusqu'à 3 000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français et 15 000 Euros pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.
- par chèque ou virement bancaire.
- par carte de crédit : VISA MASTERCARD.

 b) Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Boisgirard - Antonini, dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication. d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle Boisgirard - Antonini pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de d'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Boisgirard - Antonini se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points.
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance.
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Boisgirard - Antonini se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge.

Les achats de petits volumes seront transportés chez Boisgirard - Antonini où ils seront gardés à titre gracieux pendant un mois. Passé ce délai, des frais de dépôt seront supportés par les acquéreurs au tarif de 3 Euros par jour et par lot.

L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la SVV Boisgirard - Antonini.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble. Frais à la charge du propriétaire.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des

Boisgirard - Antonini est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue.

Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre Boisgirard - Antoniní dispose d'une dérogation légale leur permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

7 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

dité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).



Maison de vente aux enchères 40 - 42 rue Gioffredo - 06000 Nice - tél. : +33(0)4 93 80 04 03 - fax : +33(0)4 93 13 93 45 mail : boisgirard-nice@wanadoo.fr

www.boisgirard.com